

CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL

Séance du lundi 04 novembre 2024

Vu le code général des collectivités territoriales,
Le 04 novembre deux mille vingt-quatre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Cécile GENOVESIO, Madame le maire.

Date de la convocation : le 31 octobre 2024

Membres qui ont pris part aux délibérations : 09 membres présents sur 13.

Présents : Cécile GENOVESIO, Jean-Damien MARMUSE, Marie-Claire MOURLEAU, Dominique BONNEU, Christèle BOE, Séverine BOUROUMEAU, José GOUVEIA, Marie-Rose MIRABEL, Sylvie POMIER

Procurations : David BERAUX donne pouvoir à C. GENOVESIO, Alain MALGOUYRES donne pouvoir à JD. MARMUSE

Excusés : Julien COYART, Laurent NORMANDIN-VARENNE,

Secrétaire de séance : Marie Claire MOURLEAU

ORDRE DU JOUR

- ✓ **Nouvelle numérotation**
- ✓ **Devis brise vue**

- ✓ **Questions diverses**
 - **Zone Accélération Énergie Renouvelable**
 - **Cérémonie du 11 novembre**
 - **Compte Financier Unique**
 - **Bulletin Municipal**

1. Adressage

Une nouvelle construction de maison avec sortie sur la départementale a démarré, il est nécessaire de déterminer son adresse Mme le Maire prévoit 478 route d'Agen

Les élus sont favorables à l'unanimité.

2. Devis Brise vue

Devis brise vue des logements IMBERT tôle perforée thermo laquée

1 devis METALLERIE LEMAIRE à SAUVAGNAS pour 1800€

Un second devis METALLERIE PREVOT à 5842.80€

Au vu de l'écart de prix, Mme le Maire a demandé à l'entreprise MIROVIL un 3eme devis.

3. Site de la commune

La commission bulletin municipal s'est réunie le samedi 2 novembre autour de Manon de Prada qui a en charge de développer le nouveau site internet de la commune.

Elle a présenté les grandes lignes du nouveau site ainsi que des propositions de nouveaux logos.

Madame le Maire présente aux élus les logos. 2 Logos retiennent l'attention des élus qui demandent quelques améliorations. Madame le Maire doit recontacter Mme De Prada pour obtenir ces modifications demandées.

4. Questions Diverses

➤ **Zone d'accélération Energie renouvelable**

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont décidé une surface maximum éligible à l'agrivoltaïsme.

Chaque agriculteur installé sur la commune peut y prétendre.

Les surfaces et puissances restent limitées afin que la production d'énergie soit secondaire à l'échelle de l'exploitation, soit 3 hectares maximum, afin de permettre à un maximum d'agriculteurs de se raccorder au réseau et de pouvoir porter l'investissement avec une participation majoritaire au capital.

Madame le maire précise qu'une délibération doit être prise pour fixer les termes de la concertation publique qui sera proposée aux habitants dès que la cartographie des sites potentiels sera établie, en accord avec les agriculteurs de la commune.

Les élus sont favorables à ce que cette concertation se fasse

- par voie d'affichage en mairie
- avec la mise à disposition en mairie d'un registre, pendant 15 jours, pour recueillir les remarques et doléances des habitants

➤ **Cérémonie du 11 novembre**

Madame le Maire informe les élus que la cérémonie se tiendra à 11h 30 et sera suivie d'un verre de l'amitié.

➤ **Compte financier Unique**

Madame le maire informe les élus de l'obligation de mettre le CFU Compte Financier Unique en place pour notre commune.

Il s'agit d'un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substituera au compte administratif et au compte de gestion. Il a vocation à améliorer la présentation des comptes de la

commune, favoriser la transparence et améliorer la lisibilité de l'information financière de la collectivité.

Il devra être établi de façon obligatoire pour chaque budget éligible au plus tard à compter de 2027 (comptes de l'exercice 2026). Sa mise en place est obligatoire pour l'exercice 2026.

Madame le Maire propose aux élus de ne pas mettre en place le CFU pour l'exercice 2024 mais prévoit d'établir le CFU pour l'exercice 2025

Les élus sont favorables à l'unanimité

➤ **Bulletin municipal**

La commission bulletin municipal se réunira le mercredi 13 novembre 2024

➤ **Travaux route de la courte**

Les travaux ont débuté et Madame le Maire précise que tous les propriétaires ont donné leur accord pour changer les buses des ponts permettant l'accès à leur domicile

➤ **Route de Sauvagnas**

Suite aux intempéries une partie de la route de Sauvagnas a été abimée il sera nécessaire de la renforcer. Un devis a été demandé aux Ets DETP.

➤ **Courrier réclamation**

Madame le maire fait lecture aux élus de plusieurs courriers de réclamation reçus en mairie

1° Réclamation d'un administré qui ne peut plus accéder à son champ, Route de Puymirol, car une pompe d'arrosage a été installée sur le chemin d'accès

Madame le Maire propose de se rendre sur place puis de décider d'un bornage si le plan cadastral ne permet pas de déterminer le tracé et les limites champs/chemin rural

2° Réclamations de divers administrés qui, suite aux intempéries des derniers mois, ont constaté de fortes dégradations des routes qui mènent à leur domicile

- Chemin de Lasbrugues
- Chemin de la Bourdille
- Chemin de Margastau

Compte tenu des dégâts occasionnés par les dernières pluies, Mme Le Maire souhaite prioriser les travaux de la route de Sauvagnas. Les remises en état de ces chemins seront effectuées dans un second temps et budgétisés sur 2025 si nécessaire.

Date du prochain conseil municipal : Lundi 2 décembre

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire déclare la séance close.

Délibérations prises :

2024_34 : Nouvelle numérotation

Approuvée à l'unanimité

Liste des membres présents ayant pris part aux délibérations :

GENOVESIO	Cécile	
BONNEU	Dominique	
BEREAUX	David	Procuration à C. GENOVESIO
BOUROUMEAU	Séverine	
BOE	Christèle	
COYART	Julien	Excusé
GOUVEIA	José	
MALGOUYRES	Alain	Procuration à JD. MARMUSE
MARMUSE	Jean-Damien	
MIRABEL	Marie-Rose	
MOURLEAU	Marie Claire	
NORMANDIN-VARENNE	Laurent	Excusé
POMIER	Sylvie	